

MAIRIE DE BOUC BEL AIR
PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
Du LUNDI 27 AVRIL 2026
A 19 heures 30

MEMBRES PRESENTS : Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Stéphan PIERRACCINI, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Michel DAURELLE, Marie-Annick BOUVIER, Julien ESTERINI, Patrick CROUZAUD, Michèle DECHAUD, Patrick SEREKIAN, Evelyne LOUIS, Margalith PAULET, Christophe CAMUS, Florian PARIS, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Marion REVALOR, Cyril CICCARIELLO, Karine CHAMPS-ROUGON, Alexandra CHELU, Kelly NOLASCO, Julien SIMIONE, Mathieu MORATEUR, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, Hervé PLISSON.

POUVOIRS : Dominique BIÈCHE à Mathieu PIETRI, Pierre NÈGRE à Corinne LE MEUT, Marie-Christine RODRIGUEZ à Stephan PIERRACCINI, Ange GIARDINA à Mathieu MORATEUR, François DENIAU à Bruno AUBRY.

RAPPEL : la vidéo intégrale du conseil municipal est retransmise en différé enregistrée sur le site de la ville boucbelair.fr

Monsieur le Maire propose que Monsieur SIMIONE Julien soit désigné comme secrétaire de séance ; ceci étant fait, il procède à l'appel. Avant d'entamer l'ordre du jour du Conseil municipal, qui comporte 24 rapports, ainsi 6 questions diverses et 1 amendement déposé par l'opposition.

Monsieur le Maire donne lecture de sa déclaration.

N°26.04.01 – Adoption du compte rendu de séance du 13 avril 2026.

Monsieur le Maire met le compte rendu aux voix : **il est adopté à l'unanimité**

N°26.04.02 – Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- ✓ Décision n°2026-036 du 20 mars 2026 Convention avec l'académie des rêves.
- ✓ Décision n°2026-037 du 20 mars 2026 Convention avec Ass. Green Wheel Events.
- ✓ Décision n°2026-039 du 20 mars 2026 Convention avec les perles de la côte bleue- Planète Perle.
- ✓ Décision n°2026-046 du 17 avril 2026 Exercice du Droit de Préemption Urbain (DUP) parcelle cadastrée section BH n°8 sise 16 rue de l'Oratoire - 13320 Bouc Bel Air.

N°26.04.03 - Renouvellement des membres de la commission communale des Impôts Directs.

Monsieur le Maire se réfère à l'article 1650 du Code général des impôts, selon lequel il convient de désigner les commissaires titulaires et suppléants constituant la nouvelle Commission communale des impôts directs, ce renouvellement étant imposé après chaque élection municipale.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'unanimité.**

N°26.04.04 – Modification du règlement intérieur du conseil municipal.

Monsieur le Maire rappelle que, lors de la séance du 30 mars 2026, des modifications du règlement ont été demandées. En conséquence, plusieurs ajustements et précisions ont été apportés aux articles 5, 19, 32 et 35, afin d'en améliorer la clarté, la cohérence et l'effectivité.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'unanimité**

N°26.04.05 – Attribution de véhicules électriques de service avec autorisation de remisage au domicile.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : 31 voix pour, 2 voix contre (MM. Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA) **elle est adoptée à la majorité**

N°26.04.06 – Renouvellement de la convention d'objectifs de participation en matière d'amélioration des conditions de vie des agents municipaux et de leur famille.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'unanimité.**

N°26.04.07 – Séjour d'été, éducatif et sportif pour les 6 - 17 ans du 20 au 24 juillet 2026 et fixation des tarifs familiaux selon le quotient familial.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Un amendement a été déposé par la liste « Printemps Boucain ». Celui-ci vise à remplacer la première phrase de la rubrique « Participation financière des familles » par la suivante : « *Une aide de 0 à 70 % sera attribuée aux familles résidant à Bouc-Bel-Air, selon leur quotient familial (QF) », et à modifier le tableau en conséquence.*

Cet amendement est soumis au Conseil municipal.

Aucune modification n'est apportée

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 32 voix pour, 1 voix contre (M. Hervé PLISSON) **elle est adoptée à la majorité**

N°26.04.08 – Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux pour la rénovation des sanitaires filles et garçons de l'école primaire des Pins – Exercice 2026.

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'Unanimité**

N°26.04.09 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du- Rhône au titre de l'aide au patrimoine non protégé – restauration et valorisation de l'église Saint-André.

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'Unanimité**

N°26.04.10 – Approbation de la convention de financement de travaux concernant l'intégration des réseaux de communications électroniques dans l'environnement – chemin de Sauvecanne - Programme 2026 -Territoire d'Énergie Bouches-du-Rhône (TE13) / commune de Bouc Bel Air.

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'Unanimité**

N°26.04.11 – Approbation de la convention de financement de travaux concernant l'intégration des ouvrages de distribution publique d'électricité dans l'environnement -Article 8 : opération Thiers / chemin de Sauvecanne - Programme 2026 – Territoire d'énergie Bouches-du-Rhône (TE13) /commune de Bouc Bel Air.

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'Unanimité**

N°26.04.12 – Examen du Compte Financier Unique (CFU) du budget de la commune : exercice 2025.

Madame SURACE présente le Compte Financier Unique (CFU) du budget de la commune.

Puis, Mme LE MEUT met aux voix le Compte Financier Unique, Monsieur le Maire ne participe pas au vote du Compte Financier Unique : 27 voix pour, 1 abstention (M. Hervé PLISSON) 5 voix contre (MM MORATEUR, Ange GIARDINA, Mme Geneviève MARTIN, MM Bruno AUBRY, François DENIAU) **il est adopté à la majorité**

N°26.04.13 – Examen du Compte Financier Unique (CFU) du budget SPIC - service de caveaux exercice 2025.

Madame SURACE présente le Compte Financier Unique (CFU) du budget SPIC - service de caveaux exercice 2025.

Puis, Madame LE MEUT met aux voix le Compte Financier Unique, Monsieur le Maire ne participe pas au vote du Compte Financier Unique : 29 voix pour, 1 abstention (M. Hervé PLISSON) 3 voix contre (Mme Geneviève MARTIN, MM Bruno AUBRY, François DENIAU) **il est adopté à la majorité**

N°26.04.14 – Affectation des résultats budget Commune : exercice 2025.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 31 voix pour, 2 voix contre (MM MORATEUR, Ange GIARDINA) **elle est adoptée à la majorité**

N°26.04.15 – Affectation des résultats budget SPIC - Service de vente de caveaux exercice 2025.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'unanimité**

N°26.04.16 – Vote des taux d'imposition des taxes municipales : année 2026.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 29 voix pour, 4 abstentions (M. Hervé PLISSON, Mme Geneviève MARTIN, MM Bruno AUBRY, François DENIAU) : **elle est adoptée à l'unanimité** des suffrages exprimés

N°26.04.17 – Budget primitif de la commune : exercice 2026.

Mme SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 27 voix pour, 1 abstention (M. Hervé PLISSON), 5 voix contre (MM MORATEUR, Ange GIARDINA, Mme Geneviève MARTIN, MM Bruno AUBRY, François DENIAU) : **elle est votée à la majorité**

N°26.04.18 – Budget primitif du SPIC Cimetières : exercice 2026.

Mme SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 30 voix pour, 3 absentions (Mme Geneviève MARTIN, MM Bruno AUBRY, François DENIAU) **elle est adoptée à l'unanimité** des suffrages exprimés

N°26.04.19 – Versement de la quote-part de la commune aux dépenses de fonctionnement du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat (SIGV) pour l'exercice 2026.

Mme SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 32 voix pour, 1 voix contre (M. Hervé PLISSON) **elle est adoptée à la majorité**

N°26.04.20 – Bilan des marchés et avenants conclus durant la période d'avril 2025 à avril 2026.

Madame SURACE présente à l'assemblée le bilan des marchés et avenants conclus pour la période d'avril 2025 à avril 2026 qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

N°26.04.21 – Subventions aux associations -programmation 2026.

Madame BOUVIER et M. ESTERINI font savoir qu'il s'agit des subventions versées dans le cadre du vote du budget aux associations de la commune.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 24 voix pour, 4 absentions (MM MORATEUR, Ange GIARDINA, MM Bruno AUBRY, François DENIAU) **elle est adoptée à l'unanimité** des suffrages exprimés

MM. Pierre NÈGRE, Christophe CAMUS, Cyril CICCARIELLO, Julien SIMIONE et Geneviève MARTIN), membres actifs d'une association ne prennent pas part au vote

N°26.04.22 – Contrat d'objectifs et de moyens entre la commune et l'association « Ecole de musique de Bouc Bel Air » subvention – année 2026.

Mme BOUVIER rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'unanimité**

N°26.04.23 – Subvention au Centre équestre de Sauvecanne pour sa participation à la surveillance en forêt.

Monsieur ESTERINI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'unanimité**

N°26.04.24 – Création de nouveaux colombariums et fixation des tarifs des concessions cinéraires.

Mme LOUIS rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est adoptée à l'unanimité**

N°26.04.25 - Questions diverses.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le groupe « Vivre mieux à Bouc-Bel-Air » a déposé deux questions diverses, portant sur un éventuel projet d'exploitation du bâtiment de l'ancienne jardinerie situé sur le domaine privé de Décathlon, ainsi que sur le déploiement de la fibre.

La liste « Printemps Boucain » a, pour sa part, déposé deux questions diverses, relatives d'une part à la sécurisation de la RD8n entre la Croix d'Or et la Mule, et d'autre part à la livraison de l'ensemble immobilier « Bel Ombre », ainsi qu'à ses incidences sur les effectifs de l'école de la Bergerie et l'organisation de la rentrée scolaire 2026-2027.

La liste « Bouc Bel Air a de l'avenir » a également déposé deux questions diverses, portant d'une part sur le dépôt d'une demande de certificat d'urbanisme concernant le terrain Castel Régina et les suites envisagées par la commune, et d'autre part sur les engagements financiers évoqués avec la société Digital Realty, promoteur du data center MRS6, au bénéfice des écoles et des associations.

Des réponses ont été apportées à l'ensemble de ces questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Fait à Bouc Bel Air, le 28 avril 2026

Le secrétaire de séance
Julien SIMIONE



Le Maire
Mathieu PIETRI

PV rendu public selon le CGCT

